**Module : Méthodologie de recherche**

**Cours 1 : Les citations, note et la bibliographie**

**Niveau : 1ère année cycle licence**

**Introduction**

La citation **consiste à mentionner le texte exact avec les termes précis rédigés par l'auteur cité**. La paraphrase **est la reproduction de la pensée d'un auteur, reformulée avec d'autres mots.** Chaque citation ou paraphrase doit impérativement être accompagnée **de sa source sous forme de note de bas de page ou de note dans le texte.**

1. **Pour ne pas vous rendre coupable de plagiat, respectez les règles suivantes :**

* Mentionner très précisément la source de la citation ou de la paraphrase.
* Toujours mettre la citation entre guillemets. « … »
* Reproduire le texte exact avec les termes précis rédigés par l'auteur cité.
* Conserver la ponctuation, les majuscules et même les fautes d'orthographe du texte original (faire suivre de la mention [sic]).
* Toute altération à l'intérieur d'une citation doit être mentionnée clairement, soit en note, soit après la citation (par exemple : «**mots mis en évidence par nous**», «**traduit par nos** **soins»,** etc.).
* Pour écourter une citation en sautant des passages, remplacer ceux-ci par [...] ou (...).
* Pour mettre en valeur des citations étendues, utiliser un style de police différent **(italique)** ou une mise en page particulière (**retrait).**

1. **Méthode de citation**

Après la citation, insérer un **numéro** de note de bas de page entre « ».

Ce numéro est reporté en **bas de page** où sont mentionnés l'auteur, le titre et la page de référence de la citation. La référence **complète** de la citation est spécifiée aussi dans la bibliographie en fin de travail regroupant tous les documents.

De manière pratique :

- Si la citation est brève et qu’elle ne dépasse pas trois lignes, elle est incorporée au texte et placée entre guillemets.

- Si la citation fait plus de trois lignes, elle est dégagée du texte pour faire un bloc et est écrite en retrait, à simple interligne, sans guillemets.

**Exemple**

La citation, selon Malo est un « *Emprunt au texte ou à la pensée d’un auteur destiné à appuyer une argumentation, à éclaircir un propos, à étayer une affirmation, à mieux formuler ses propres idées ou à les exprimer de façon plus efficace ».* (Malo., 1996, p. 30)

La parenthèse, qui renvoie à la bibliographie, doit comprendre les informations suivantes : le nom de l’auteur, l’année de publication et la page d’où provient la citation.

* **Citation traduite**

«*Irem n tutlayt tayemmat iwata anagar i teɛrabt tantalant d tmaziɣt deg tantaliwin-is yemgaraden, acku d nutnti i d tutlayt n usnmetti amezwaru d unermis n yal ass* »[[1]](#footnote-1)

1. **Deux types de citations**

Il y a deux types de citation :

**3.1. La citation textuelle** :

On reproduit textuellement les mots d’un auteur et ils sont mis entre guillemets

**Exemple**

* Les auteurs précisent : « Une citation est un emprunt fait au texte d’un autre auteur. » (Nom de l’auteur, année, p. X) Ils ajoutent ensuite :

Si la citation comporte plus de trois lignes, elle est retranchée du texte, dactylographiée à simple interligne et les marges de droite et de gauche sont un peu en retrait par rapport au texte. (Nom de l’auteur, année, p. X)

* 1. **La citation d’idée ou paraphrase :**

On reprend dans nos propres mots l’idée d’un auteur mais on citer également la référence;

Lorsque vous citez une source de « seconde main », c.-à-d. un document mentionné dans un autre document, procédez comme suit :

(Dubreuil, 1974, dans Denault, 1978, p. 13)

* Pour alléger le texte, on peut choisir d’omettre ou de modifier le texte cité. On utilisera […] pour indiquer l’absence ou la modification d’une partie du texte**.**

Kra n yisegzal n tmaziɣt (liste des abréviations)

Asebter : asb.

-op.cit : yettwabder-d ya ( bdr.ya).

-Idem: kif.aɤ.

-Ibidem : kif.asb.

- id : kif.am.

-supra : Ẓ.iws.

-infra : Ẓ. Uk.

-Ixef : xf

-Aḥric : ḥrc

-Wiyiḍ : wḍ

- azenziɤ : zɤ

-Tugna : tg

-Uṭṭun : uṭ

-War azemz : w.az.

-War adeg : w.ad.

- War tazrigt : w.taz.

1. ° « La notion de la langue maternelle ne peut être portée que par l’arabe dialectal et la langue amazighe dans ces différentes variétés, car ce sont les langues de la première socialisation, de contact quotidien »

   Meksem 2007, « *Pour une sociodidactique de la langue amazighe* : approche textuelle, Thèse de doctorat », Grenoble 3. asb, 58 [↑](#footnote-ref-1)